



36-PEINTURE AUTOMOBILE

DESCRIPTION DE CONCOURS 2025

Mise à jour le 30 avril 2024

[www.
olympiades
metiers.
quebec](http://www.olympiadesmetiers.quebec)

 **Compétences
Québec**

1. DESCRIPTION DU CONCOURS

1.1 But de l'épreuve

Évaluer la compétence des participants à réaliser des travaux de finition et de peinture sur des éléments de carrosserie, tout en respectant les procédures, les techniques et les normes de qualité qu'exigent les manufacturiers automobiles. Le candidat doit démontrer ses habiletés à apprêter et à peindre différents substrats.

1.2 Durée du concours

Douze (12) heures, réparties sur deux (2) jours.

1.3 Nombre de compétiteurs

La peinture automobile est une compétition d'habileté pour un seul compétiteur.

1.4 Compétences et connaissances pouvant être évaluées

- Préparation d'un pare-chocs neuf en plastique pour application de la peinture et du vernis;
- Réparation d'une égratignure sur une partie d'un véhicule et application des apprêts;
- Préparation des parties d'un véhicule automobile pour application partielle de la peinture et vernir celle-ci.

1.5 Tâches que les concurrents pourraient avoir à effectuer durant l'épreuve

- Planification du travail;
- Préparation des surfaces (pièce métallique et de plastique)
- Choix des abrasifs et des composantes des produits de peinture (activateurs, diluants, etc...)
- Technique de ponçage incluant le biseautage;
- Maîtrise des techniques de masquage;
- Utilisation de l'équipement de pulvérisation;
- Technique d'application des produits tels que : scellant, apprêt peinture, etc.;
- Réparation mineure (sans mastic) sur un panneau;
- Fusionnement de couleur
- Application de peinture sur une pièce de plastique
- Analyse de la couleur pour le nuançage et la création de formules de couleur
- Qualité de la finition, poussières, marbrures, fusionnement;
- Polissage et réparation de défauts mineurs;

2. DOCUMENTS DU CONCOURS

2.1 Documents qui seront fournis en lien avec la compétition et les dates de publications

DOCUMENT	DATE DE PUBLICATION
Cahier des candidats	28 février 2025
Information sur le lien du concours hors site	28 février 2025
Produits Axalta	28 février 2025



3. ÉQUIPEMENT, MATÉRIEL ET TENUE VESTIMENTAIRE

3.1 Équipement et matériel fournis par Compétences Québec

- Électricité, eau courante, air comprimé, adduction d'air;
- Chambre à peinture, cuisson, aire de ponçage;
- Chambre à mélange avec nécessaire de nettoyage;
- Brasseur de peinture hydrodiluable avec dispositif de mélange et de mesure;
- Outils pour colorimétrie;
- Produits de finition; ponçage, masquage, nettoyage;
- Gamme de solvants, d'apprêts, peintures, vernis;
- Produits et matériel de polissage;
- Matériel didactique;
- L'outillage sera fourni par l'organisation (fusil, polisseuse, etc.).

3.2 Équipement et matériel que doivent apporter les concurrents

- Le candidat devra se munir de tout l'équipement de protection de sécurité requis pour accomplir le travail dans les conditions régies par l'industrie.
- Vêtements de rechange;

3.3 Tenue vestimentaire obligatoire fournie par les concurrents

- Tenue appropriée au métier
- Les vêtements aux couleurs de son école;
- Les cheveux longs doivent être attachés vers l'arrière



4. SANTÉ ET SÉCURITÉ

4.1 Atelier sur la santé et la sécurité

Durant la séance d'orientation, si nécessaire, les concurrents participeront à un atelier sur la sécurité. Compétences Québec s'attend à ce que les compétiteurs travaillent de manière sécuritaire et à ce qu'ils gardent l'aire de travail exempte de tout danger pendant le concours.

4.2 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par Compétences Québec

- Trousse de premiers soins
- Bouchons d'oreille (sur demande)
- Lunette de sécurité (sur demande)

4.3 Pièces d'équipement de protection individuelle (ÉPI) obligatoires fournies par les concurrents

- Lunettes de sécurité, verre non teinté;
- Souliers de sécurité approuvés CSA;
- Protection de l'ouïe;
- Respirateur à filtre de charbon avec cartouches neuves.

4.4 Pièces d'équipement de protection individuelle obligatoire que fournira Systèmes de Revêtements Axalta

- Gants de nitrile;
- Masque à adduction (SATA);
- Masque anti-poussière.

5. SYSTÈME DE NOTATION ET MÉTHODES D'ÉVALUATION

5.1 Composition du jury

Le jury est composé de spécialistes provenant de l'industrie.

5.2 Système de notation

Les épreuves sont notées sur la base des critères et compétences du métier spécifié dans la description de concours. La grille de notation permet de définir la répartition des points et le résultat final doit être sur 100 points. Le CIS (Competition Information System) est utilisé pour gérer les différents aspects de la notation.

5.3 Méthodes d'évaluation

L'évaluation se divise en deux grandes méthodes : la mesure et le jugement.

Le « jugement » est utilisé pour évaluer la qualité d'un travail et cette évaluation peut varier légèrement selon le point de vue lorsque sont appliqués des critères externes. Ce type d'évaluation doit être fait avec deux ou trois juges simultanément et ils doivent utiliser une échelle de 0 à 3 basé sur les standards de la profession :

- 0 *Inacceptable. N'atteint pas les normes de l'industrie*
- 1 *Acceptable. Atteint les normes de l'industrie*
- 2 *Atteint les normes de l'industrie, les dépasse pour certains aspects*
- 3 *Excellente réalisation par rapport aux normes de l'industrie*

Il ne peut y avoir qu'un point d'écart entre la note la plus haute et la plus basse. En cas d'écart de plus d'un point, une discussion entre jurés est autorisée et une nouvelle notation devra être effectuée.

La « mesure » est utilisée pour obtenir une évaluation précise d'un élément ou d'un rendement qui peut et qui doit être mesuré de façon rigoureuse. On y a recours dans les situations où il ne peut y avoir d'ambiguïté. L'aspect à évaluer doit être mesurable, dénombrable, calculable, binaire, indiscutable.

5.4 Répartition des points

Remarque : La liste suivante pourrait être modifiée.

CRITÈRES	POINTAGE
Préparation et application de l'apprêt	36 pts
Application de finis	27 pts
Agencement des couleurs	18 pts
Masquage du véhicule	9 pts
Polissage	10 pts
TOTAL	100 points

5.5 Procédures en cas de bris d'égalité des notes

Étape 1 : La personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Sécurité » sera déclarée gagnante.

Étape 2 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la plus haute note pour le module « Gestion des matériaux » sera déclarée gagnante.

Étape 3 : Si l'égalité persiste, la personne ayant obtenu la note la plus élevée pour le module « Propreté du poste de travail » sera déclarée gagnante.

5.6 Notation de la santé et sécurité durant le concours

La sécurité sera évaluée d'une façon constante pendant toute la durée du concours. Les normes de l'industrie en matière de santé et de sécurité doivent être respectées lors de la compétition.

Chaque manquement sera signalé dès que constaté. Le candidat devra corriger la situation avant de reprendre le travail et il se verra pénalisé. Un candidat qui persiste dans un comportement dangereux pour lui et/ou les autres, pourrait se voir pénalisé de tous les points d'une épreuve ou être disqualifié du concours.

6. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

6.1 Règlement du concours

Se rapporter au Règlement du concours des Olympiades québécoises des métiers et des technologies qui est affiché sur le site : www.olympiadesmetiers.quebec

6.2 Modification du projet d'épreuves aux Olympiades

Lorsque le projet d'épreuves a été présenté aux compétiteurs et aux compétitrices avant le concours, l'expert peut modifier jusqu'à 30% de la teneur du projet.



6.3 Divers

- Il sera possible pour le candidat de dîner avec son entraîneur
- Le téléphone mobile (cellulaire) **est interdit** sur le site pendant la compétition.
- Tout retard ne sera pas toléré
- Une partie de la compétition se déroulera dans un **lieu à déterminer**. Vous devez vous transporter entre les 2 lieux de compétitions.
- Systèmes de revêtements Axalta sera le fournisseur officiel des produits de finition automobile utilisés pendant la compétition. En vue de la préparation pour l'épreuve, il est possible pour les compétiteurs et les entraîneurs de participer sur une base volontaire, et ce, sans frais, aux formations offertes par Axalta. Vous pouvez consulter leur calendrier de formation au **(lien à venir)**



7. EXPERT



Nom	Martin Albert
Organisme	Systèmes de revêtements Axalta
Courriel	martin.albert@axalta.com